

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2024-2029



CAPITALE-NATIONALE  
CHAUDIÈRE-APPALACHES



Orientations prioritaires

## Orientation prioritaire #1 FINANCEMENT

- Objectif 1.1 : Retrouver l'équilibre budgétaire ;
- Objectif 1.2 : Augmenter notre financement récurrent, développer d'autres opportunités de financement ponctuel ;
- Objectif 1.3 : Préciser la nature des possibles sources de financement en provenance et/ou en collaboration avec Parkinson Québec ;
- Objectif 1.4 : Promouvoir et faciliter les façons de faire des dons à notre organisme et fidéliser nos donateurs.

## Orientation #2 STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- Objectif 2.1 : Agrandir nos locaux et optimiser l'équipement dont dispose l'équipe à la permanence ;
- Objectif 2.2 : Pouvoir compter sur le soutien d'une équipe de bénévoles qualifiés pour l'accueil et diverses tâches administratives ;
- Objectif 2.3 : Bonifier et tenir à jour les diverses politiques de l'organisme ;
- Objectif 2.4 : Veiller à offrir à nos employés des conditions de travail concurrentielles afin de maintenir un haut taux de rétention.

## Orientation #3 ACTIVITÉS ET SERVICES AUX MEMBRES

- Objectif 3.1 : Assurer une présence plus accrue de nos activités et services en région ;
- Objectif 3.2 : Diversifier notre offre d'activités sportives, artistiques et sociales ;
- Objectif 3.3 : Augmenter l'apport des comités de travail à l'organisation et au développement des activités.

## Orientation #4 COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

- Objectif 4.1 : Établir des liens avec les neurologues et les groupes de médecine familiale (gmf) ;
- Objectif 4.2 : Maintenir et bonifier les mesures mises en place pour informer nos membres et/ou la population générale de nos activités et services
- Objectif 4.3 : Penser à de nouveaux moyens publicitaires et à de nouveaux partenariats corporatifs pour améliorer notre visibilité ;
- Objectif 4.4 : Bonifier nos partenariats avec les différentes ressources communautaires d'intérêt.

## Orientation #5 MEMBERSHIP

- Objectif 5.1 : Définir les avantages et désavantages d'instaurer un coût annuel pour les membres, ainsi que les avantages à devenir membre et ce, pour les différentes catégories établies ;
- Objectif 5.2 : Maintenir et bonifier les actions auprès de nos membres afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins et leur niveau de satisfaction sur les services offerts ;
- Objectif 5.3 : S'assurer de la mise à jour constante de notre liste de membres pour suivre l'évolution de leurs situations et de leurs besoins